

Ai-je droit à une aide des régimes sociaux?



Exemple: je vis seul(e), j'ai une fortune de CHF 137'500.– et mon EMS me coûte CHF 176.25 par jour

➔ 1^{ère} question: ai-je droit à une prestation complémentaire PC AVS/AI?

Le calcul ci-dessous est sommaire et correspond à la majorité des situations concernées. La colonne de droite vous permet d'évaluer votre situation.

		Exemple	(chiffres par an) Déductions	Ma situation	(chiffres par an) Déductions
		Revenus		Revenus	
Etape N° 1	Calcul de la fortune				
<i>j'additionne</i>	<ul style="list-style-type: none"> la fortune mobilière (argent liquide, carnets, titres, CCP, etc) 	137'500.–			
<i>j'additionne</i>	<ul style="list-style-type: none"> la fortune immobilière (maison, terrain) 				
<i>je déduis</i>	<ul style="list-style-type: none"> les dettes hypothécaires 				
<i>je déduis</i>	<ul style="list-style-type: none"> les éventuelles autres dettes 				
<i>je déduis égale</i>	<ul style="list-style-type: none"> la déduction légale PC 	- 37'500.–		- 37'500.–	
<i>je calcule</i>	<ul style="list-style-type: none"> la fortune nette PC l'imputation de cette fortune nette dans les revenus, soit 1/5 	100'000.–			
		20'000.–			
Etape N° 2	Calcul du «revenu déterminant»				
<i>je reporte</i>	<ul style="list-style-type: none"> l'imputation ci-dessus 	20'000.–			
<i>j'ajoute</i>	<ul style="list-style-type: none"> la rente AVS ou AI les autres rentes (retraite, viagère etc.) le rendement de la fortune mobilière (intérêts bruts) le rendement de la fortune immobilière (valeur locative ou loyer) d'autres éventuels revenus (usufruit etc.) 	27'840.–			
		687.–			
Etape N° 3	Calcul des déductions annuelles (dépenses)		Déductions		Déductions
<i>j'ajoute</i>	<ul style="list-style-type: none"> l'éventuel loyer (max. CHF 13'200.– par an et un an au plus après l'entrée en EMS) les frais de séjour de l'EMS (à charge du résidant) le montant pour dépenses personnelles intérêts hypothécaires et frais d'immeuble 				
			10'800.–		
			64'331.–		
		CHF 176.25 fois 365 jours CHF 275.– fois 12 mois	3'300.–		3'300.–
Etape N° 4	Total des revenus et des déductions				
<i>égale</i>		48'527.–	78'431.–		

		Exemple	(chiffres par an)		(chiffres par an)
		Revenus	Déductions	Revenus	Déductions
Etape N° 5	Calcul de la prestation complémentaire				
	Revenu déterminant	48'527.–			
<i>moins</i>	./.. déductions	78'431.–			
	insuffisance	-29'904.–			
	soit une PC AVS/AI par an	29'904.–			
	soit une PC par mois	2'492.–			

➤ 2^e question: quelles incidences ce calcul a-t-il pour ma fortune ?

Mon budget mensuel va se présenter comme suit :

		Exemple			Ma situation		
		Par an	Par mois	Par jour	Par an	Par mois	Par jour
	Revenus réels						
	AVS ou AI	27'840.–	2'320.–				
<i>plus</i>	PC AVS/AI	29'904.–	2'492.–				
<i>plus</i>	Autres rentes						
<i>plus</i>	Intérêts						
	de la fortune mobilière	687.–	57.–				
<i>plus</i>	d'autres éventuels revenus						
<i>égale</i>	Total des revenus	58'431.–	4'869.–	160.10			
	Dépenses réelles						
	Loyer	10'800.–	900.–				
<i>plus</i>	Frais de séjour EMS	64'331.–	5'361.–	176.25			
	Dépenses personnelles	3'300.–	275.–				
	Eventuels intérêts						
	hypothécaires						
	et frais d'immeuble						
<i>égale</i>	Total des dépenses	78'431.–	6'536.–	214.90			
<i>Revenus moins dépenses</i>	Il manque donc	20'000.–	1'667.–	54.80			

Ce montant est à prélever sur votre fortune. La part de la fortune qui dépasse la franchise de CHF 37'500.– sera épuisée en un peu plus de 5 ans.

➤ 3^e question: vais-je devoir épuiser toute ma fortune ?

NON: chaque début d'année, vous avez la possibilité de faire connaître au Service des PC AVS/AI concerné le nouveau solde de votre fortune au 31 décembre écoulé. Le Service des PC refait alors un calcul tenant compte de ce nouveau montant de fortune. L'imputation de celle-ci dans les revenus (étape 2) sera moindre puisque votre fortune a diminué. En conséquence, la PC AVS/AI sera augmentée (étape 5).

De plus, dès que le solde de votre fortune atteindra la franchise légale de CHF 37'500.– (personne seule) ou CHF 60'000.– (couple) plus aucune imputation n'est calculée, ce qui vous évite de recourir à ce solde de fortune pour faire face à vos frais de pension.